



## **Rapport sur la prise en charge scolaire des enfants orphelins dans la ville d'Uvira au Sud-Kivu en RD Congo**

**Année scolaire 2021-2022**

**Groupe d'Action  
pour la Paix et le  
Développement  
Intégré, GAPDI**

Av. Kyonga, Quartier  
Kilibula, Commune de  
Kalundu, Ville d'Uvira, Sud-  
Kivu en RD Congo

+243 853421769

E-mail : [info@gapdi.org](mailto:info@gapdi.org)

[Infogapd378@gmail.com](mailto:Infogapd378@gmail.com)

[www.gapdi.org](http://www.gapdi.org)

L'éducation aux enfants est un droit humain consacré par la convention relative aux droits de l'enfant. Cette volonté d'offrir aux enfants un accès à l'éducation est fondée sur le principe primordial du GAPDI d'assurer l'éducation primaire y compris secondaire pour tous les enfants orphelins 2022.

La situation des orphelins en RD Congo est une préoccupation de plus en plus importante localement et mondialement du GAPDI 2022. Des milliers des parents ont perdu des vies de la suite des affrontements ou guerres qui prévalent en RDC en général et particulièrement à l'est, laissant un nombre important des enfants orphelins et dont la majorité n'a même pas accès à l'éducation. Jour pour jour de nouveaux orphelins augmente. Plusieurs projets de prise en charge des orphelins ont été mis en place à travers l'est de la RDC, mais ces interventions sont restreintes pour la plupart du temps à l'attribution de vivres, d'équipement scolaire et vestimentaire ; les autres besoins restant non-comblés : support psychosocial, éducation, soins quotidiens.

La Constitution de la République Démocratique du Congo garantit le droit à l'éducation de tous les enfants et tous les enfants doivent fréquenter l'école.

Au Congo, l'éducation est supposée gratuite et obligatoire pour tous les enfants à l'école primaire, une chose non respectée. Ce jeu du gouvernement met en difficulté l'éducation des enfants et surtout celle des enfants orphelins.

Quelques structures privées œuvrent pour la protection et la prise en charge scolaire des enfants orphelins et vulnérables, mais l'appui financier est insuffisant, c'est pourquoi GAPDI prends ce relève d'appui et d'accompagnement financier pour les frais et kits scolaires des enfants orphelins dans les territoires d'Uvira et de Fizi au Sud-Kivu, et à Goma au Nord-Kivu malgré les moindres moyens financiers quels dispose.

Actuellement, malgré son appui dans le Nord et le Sud-Kivu à la scolarisation des enfants orphelins, GAPDI, a particulièrement pour l'année scolaire 2021-2022, prise en charge scolaire des orphelins de la ville d'Uvira.

### **Les critères et conditions de sélection**

A partir du mois d'aout 2021, l'équipe technique chargée des enfants vulnérables a identifié selon les moyens disposés par GAPDI un nombre de 25 enfants orphelins qui, selon lui nécessitaient la prise en charge scolaire pour

l'exercice scolaire 2021-2022. Les critères selon lesquels ces enfants ont été sélectionnés, sont conformes aux conditions mis sur pied par GAPDI : avoir perdu tous les parents ou l'un (e) d'eux, avoir l'âge de 6 à 17 ans. Pour cette période scolaire, l'appui scolaire a été accordé seulement pour les frais scolaires.

### **Les écoles hébergeant les enfants orphelins prise en charge :**

Les écoles suivantes héberges les enfants orphelins scolarisés dans la ville d'Uvira :

- Complexe scolaire Kirungu Sage
- Complexe scolaire Saint Nicolas
- Complexe scolaire de l'Unité
- Complexe scolaire Fondation Bitakwira
- Ecole primaire ANOCIATA
- Ecole primaire KASENGA
- Ecole primaire KAGANDO
- Ecole primaire KAVIMVIRA
- Ecole primaire KIMANGA
- Centre de FORMATION Autoécole



Tableau 1. Répartition des enfants selon les écoles

Écoles	Effectif	Age	Sexe		Niveau											
			M	F	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	1 <sup>e</sup> TS	2 <sup>e</sup> HP	FAE	
CS. Kirungu Sage	4	10-17 ans	2	2	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	-
CS. de l'Unité	4	5-11 ans	3	1	2	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
CS. Saint Nicolas	1	7 ans	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
CS. FOBI	1	9 ans	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
EP. ANOCIATA	2	5-11 ans	1	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EP. KASENGA	6	5-11 ans	2	4	1	4	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
EP. KAGANDO	2	5-10 ans	1	1	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
EP. KAVIMVIRA	3	5-12 ans	1	2	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
EP. KIMANGA	1	5 ans	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FORMATION AUTO	1	15 ans	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>TG</b>	<b>25</b>		<b>12</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Commentaire :** Tous ces enfants résident dans la ville d'Uvira. Ils sont actifs, aptes et réguliers aux cours. Parmi ces enfants 2 étudient aux secondaires, celles appelés dans le tableau 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>, et 2 autres sont aux humanités communément appelés 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> dans le tableau, et 1 seulement suit la formation en technique d'automobile. Les restes de ces enfants dans les écoles primaires ou complexes scolaires de la place.



Oui ! Nous pouvons t'Aider !  
 Yes! We can Help you!  
 Ndio! Tunaweza kukusaidia!  
 Ndio ! Tunaweza kukusaidia !

Av. Kyonga, Q. Kilibula,  
 Commune de Kalundu,  
 Ville d'Uvira, Sud-Kivu  
 RD Congo

## Bilan financier

Compte tenu de l'insuffisance de fonds tel que prévu dans la fiche d'identification des 25 enfants orphelins scolarisés encadrés à Uvira du 08/09/2021, prévoyait 2420 USD pour la prise en charge de frais scolaires 2021-2022, le bureau de coordination a seulement réceptionné 1400 USD en provenance de la présidence du GAPDI au Canada. Par conséquent, plus ou moins 56 USD a été accordé pour la paie de frais scolaire de chaque enfant orphelin pour le dix mois de l'année scolaire 2021-2022.

Une négociation perdurée nous a coûté chère pour que les responsables de ces écoles acceptent ce montant qui, dans leurs écoles ne demande plus, car aujourd'hui les écoles faire payer à chacun 10 USD par mois pourtant qu'on prévoyait 8 pour les uns et 10 pour les autres, et celle de technique 300 USD pour l'année. Seuls après négociation, 2 élèves du CS Kirungu sage ont été acceptés de payer 5\$ par mois pour dix mois, 6 élèves de l'EP Kasenga et 3 de l'EP Kavimvira ; au total 11 élèves ont été acceptés de payer chacun 5\$ par mois et les 14 autres 6\$ par mois pour dix mois par chacun. Le dix dollars américains qui restait en compte a servi pour les frais de transports et communication à l'équipe de coordination.

**Tableau 2. Paie des frais scolaires**

Ecoles	Effectif	Coût Unitaire	Coût total
Kirungu sage	2	6X10X2	120
Kirungu sage	2	5X10X2	100
De l'Unité	4	6X10X4	240
Saint Nicolas	1	6X10X1	60
FOBI	1	6X10X1	60
Anociata	2	6X10X2	120
Kasenga	6	5X10X6	300
Kagando	2	6X10X2	120
Kavimvira	3	5X10X3	150
Kimanga	1	6X10X1	60
Formation Autoécole	1	6X10X1	60
<b>TG</b>			<b>1 390 USD</b>

### **Difficultés rencontrées :**

GAPDI se heurte devant les difficultés suivantes lors des activités d'appui scolaires à ces enfants orphelins :

- Insuffisance des moyens financiers permettant la meilleure prise en charge des frais et kits scolaires des enfants orphelins ;
- Manque d'appui institutionnel qui favorisera le bon fonctionnement, l'appui et l'accompagnement scolaire des orphelins ;
- Rehaussement de prix de frais scolaire pour les enfants dans les écoles en territoire d'Uvira ;
- Manque des frais de transport, communication et restauration pour mieux coordonner les actions d'appui scolaire.

### **Recommandation :**

*A la présidence du GAPDI :*

- D'élaborer un plan d'action orientant les programmes des activités et pour les enfants orphelins en RDC et pour l'Afrique ;
- De chercher des partenaires potentiels qui peuvent aider et faciliter GAPDI à trouver d'appui financier qui, au définitif répondra positivement aux besoins de population et surtout celles de vulnérables ;
- De chercher des fonds d'appui institutionnel pour GAPDI.

*Au Secrétariat Exécutif du GAPDI :*

- De chercher de fonds pour permettre au GAPDI de bien travailler pour les enfants orphelins et vulnérables ;
- D'organiser des séances de formation sur l'éducation des enfants et autres ;
- De renforcer l'effort de collaboration avec d'autres partenaires internationaux œuvrant dans le domaine de l'éducation des enfants ;
- De développer ou élaborer un guide de prise en charge scolaire des enfants orphelins.

*Aux partenaires internationaux :*

- D'appuyer et d'accompagner suffisamment GAPDI dans son programme d'appui à l'éducation des enfants et surtout celles des orphelins et vulnérables ;
- D'inviter ou d'impliquer GAPDI à participer aux conférences et rencontres internationales sur les droits et la protection des enfants ;
- De collaborer suffisamment avec GAPDI dans le domaine de l'éducation de l'enfant.

*Au gouvernement congolais :*

- De soutenir GAPDI dans le processus de l'éducation des enfants orphelins et vulnérables surtout ;
- D'impliquer GAPDI dans les programmes actions sur la protection des enfants et leurs bien être ;
- De faire participer GAPDI dans le processus de défense de droits de l'enfant contre les violences faites à leur égard ;
- De prendre en main l'éducation des enfants.

**Fait à Uvira, le 24 février 2022**

**Pour GAPDI**



**SHABANI WALUMONA Bitien**

**Coordinateur a.i.**